

DOSSIER DE PRESSE

Jeudi 12 décembre 2024

PRÉSENTATION DU CLUSTER ENR SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

SOMMAIRE

Mot de Michaël DELAFOSSE, de Hind EMAD et d'Isabelle TOUZARD.....	4
1 - Montpellier, carrefour des Énergies renouvelables.....	5
2 - Les origines du cluster des ENR.....	10
3 - Une métropole exemplaire.....	15
4 - Les chiffres-clés du secteur EnR.....	19



Le XXI^e siècle impose à chaque territoire une responsabilité majeure : répondre à l'urgence climatique et relever le défi de la transition énergétique. Pour Montpellier, cette responsabilité est une opportunité historique. Aujourd'hui, notre Métropole est déjà une place forte dans le domaine des énergies renouvelables. En 2030, Montpellier sera le territoire le plus décarboné d'Europe.

Montpellier est le carrefour d'une filière stratégique qui façonne l'avenir. Avec 4 500 emplois liés aux énergies renouvelables (EnR) et des entreprises d'envergure implantées sur notre territoire, nous avons un rôle déterminant à jouer. Par ailleurs, notre région, l'Occitanie, ambitionne de devenir la première région européenne à énergie positive d'ici 2050. Une ambition qui trouve, ici à Montpellier, un écho puissant.

Depuis six mois, nous avons engagé un travail collectif pour structurer cette dynamique. En juin, nous avons rassemblé les acteurs économiques lors des premières Rencontres EnR. À l'automne, trois groupes de travail ont approfondi les attentes et les besoins de la filière. En novembre, un questionnaire adressé à 170 entreprises et des réunions thématiques ont permis de dégager des axes d'action concrets. Ces contributions sont précieuses : elles renforcent notre conviction que Montpellier doit jouer un rôle clé dans cette transition.

C'est pourquoi je vous annonce aujourd'hui la création d'un cluster des énergies renouvelables. Ce cluster sera léger dans sa structure, mais ambitieux dans ses objectifs : soutenir la formation et le développement des compétences pour répondre aux besoins des entreprises ; renforcer l'attractivité de Montpellier pour les talents et les investisseurs ; stimuler l'innovation pour faire émerger des solutions à la hauteur des enjeux climatiques.

Inspirés par la méthode MedVallée, nous structurerons ce cluster autour de six groupes de travail, axés sur trois thématiques majeures : formation et compétences, attractivité et rayonnement, innovation et gouvernance. Ces groupes seront co-présidés par des experts et des acteurs locaux, et porteront 4 à 6 actions concrètes dès 2025.

Pour renforcer cette dynamique, le cluster sera implanté à la Halle de l'Innovation, dans le quartier Cambacères. Ce lieu symbolique, au croisement des mobilités et des transitions, deviendra un véritable laboratoire des énergies renouvelables.

Au-delà des infrastructures et des projets, nous devons bâtir une identité forte pour Montpellier. Bordeaux est le vin, Toulouse l'aéronautique, Montpellier est déjà la santé et nous serons demain les énergies renouvelables. Nous devons aussi vous permettre d'être un laboratoire d'expérimentation et de déploiement de solutions durables. Sur la Métropole de Montpellier, nous avons défini 62 zones d'accélération d'énergies renouvelables qui ont été intégrées à notre PLUi. Nous lançons également un appel à projets pour équiper des infrastructures sportives en ombrières photovoltaïques sur la Ville de Montpellier.

Montpellier est prêt à relever le défi historique de la transition énergétique en s'appuyant sur ses talents, ses entreprises et ses infrastructures. Notre Métropole s'affirme comme un laboratoire d'innovation au service de l'avenir. Ensemble, faisons de Montpellier la capitale européenne des énergies renouvelables, où écologie et dynamisme économique se conjuguent pour un modèle durable et exemplaire.



Michaël DELAFOSSE
Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



Hind EMAD
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole
Déléguée au Développement économique et numérique



Isabelle TOUZARD
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole
Déléguée à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement

MONTPELLIER CARREFOUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



11-12
DECEMBRE
2024

enerGaïa

Forum des énergies renouvelables
Renewable energy Forum

Fort de ses 18 ans d'existence, le Forum EnerGaïa porté par la Région Occitanie, qui se tient cette année encore au Parc des Expositions de Montpellier, offre des solutions environnementales de premier plan pour les territoires, les villes et les industries engagés dans la transition énergétique.

Avec près de 17 000 participants en 2023, le salon a établi un nouveau record de fréquentation, consolidant ainsi son statut de rendez-vous international incontournable pour tous les acteurs des filières renouvelables. Réunissant 450 exposants, plus de 100 conférences, ateliers et pitches, et près de 130 intervenants, le salon a réaffirmé son rôle prépondérant dans le secteur.



Un territoire déjà stratégique

Le territoire bénéficie de nombreux atouts qui le place d'ores et déjà au carrefour de la filière des énergies renouvelables :

- Le **climat méditerranéen** qui combine 300 jours d'ensoleillement par an et la présence de vents (mistral, tramontane, grec, ...) a permis à l'Occitanie de s'afficher comme le 1^{er} gisement éolien de France, et le 2^{ème} en solaire après la région Sud,
- Sa position géographique au cœur de l'arc méditerranéen lui offre des perspectives d'avenir pour le développement des éoliennes flottantes.
- **Une filière dynamique aux perspectives de croissance exceptionnelle** et qui compte déjà plus de 170 acteurs sur le territoire :
 - de grands sièges : EDF Renouvelables (depuis 2020) ; Engie Green ; Total Énergies Renouvelables...
 - des producteurs indépendants et des fournisseurs d'équipements : Elements ; Urbasolar ; Hyd'Occ ; Valeco ; ...
 - ENERFIP : première plateforme de financement participatif pour la transition énergétique
- Un **rayonnement croissant** des entreprises :
 - Le producteur d'énergies renouvelables Elements affiche la plus grosse levée de fonds en Occitanie en 2023 : 50M€.
 - L'entreprise Valeco a fait don d'une éolienne offshore aux étudiants de l'Université de Montpellier en avril 2024.



Un écosystème économique favorable



HENERA
L'industriel des énergies décarbonées

OCCTE

ENERPLAN
Syndicat des professionnels du génie électrique

FRANCE renouvelables
Agenda des énergies renouvelables

ser
Certificat des Energies renouvelables

DERBI
Pôle de compétitivité

camotar
L'association des professionnels de la maintenance

POLE MER
MEDITERRANÉE

UNE FILIÈRE D'AVENIR PORTEUSE D'EMPLOIS

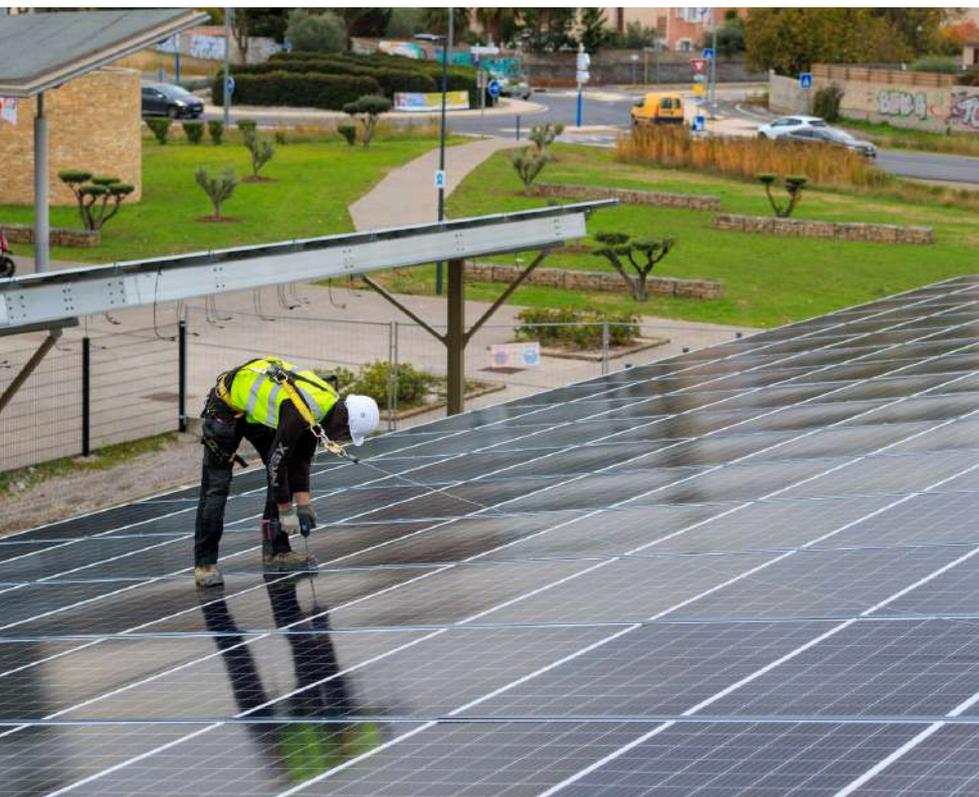
La filière des énergies renouvelables bénéficie d'une croissance exponentielle, avec des perspectives de créations d'emplois multipliées par deux voire trois ces prochaines années. Avec déjà plus de 4500 emplois sur le territoire, le secteur des EnR est à la recherche de nouveaux talents pour accompagner son développement.

Ingénieurs, installateurs, ouvriers spécialisés pour la maintenance et l'entretien de ces futures installations : la Métropole souhaite mobiliser l'ensemble de ses partenaires (Région, Rectorat, France Travail, MEDEF, CCI, Syndicat des EnR, ...) sur les questions d'emploi et de formation, **pour créer un vivier d'emplois durables et inclusifs** sur son territoire.

Elle souhaite instaurer un **dialogue avec toutes les filières de l'Enseignement Supérieur** (Polytech, Université Paul-Valéry, ...) pour créer des compétences localement.

Elle œuvrera également pour **la mise en place de formation continue** et le soutien pour **la transformation de certains métiers de l'artisanat**, afin de répondre aux nouveaux enjeux de la transition énergétique.

Attirer les talents sur le territoire



+39%
en 2022

**c'est le taux de croissance de
l'emploi lié à l'énergie solaire
photovoltaïque en Europe**

**soit
650 000 emplois
en Europe**



LES ORIGINES DU CLUSTER DES ENR

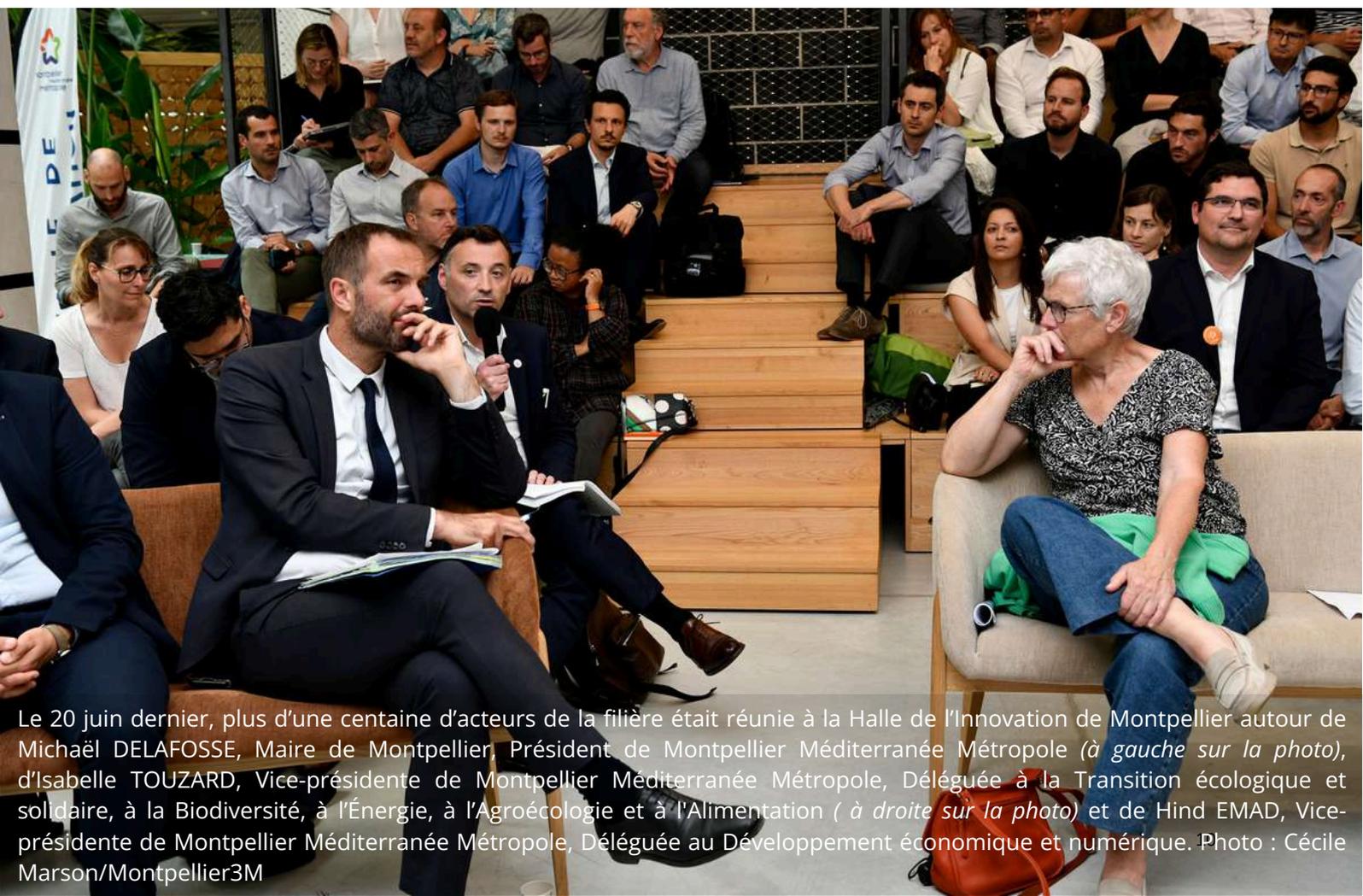


Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique et de réduction de notre dépendance aux énergies fossiles, Montpellier Méditerranée Métropole est engagée plus que jamais dans la transformation écologique et énergétique de son territoire. Elle fait de l'accompagnement de la filière EnR, une priorité, afin de devenir la référence nationale et européenne de la filière. Aujourd'hui, elle s'engage aux côtés des l'ensemble de ces acteurs pour porter et développer la filière des énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, solaire thermique et thermodynamique, à l'instar de son action sur les filières ICC et MedVallée.

Un besoin de structuration et d'animation de la filière

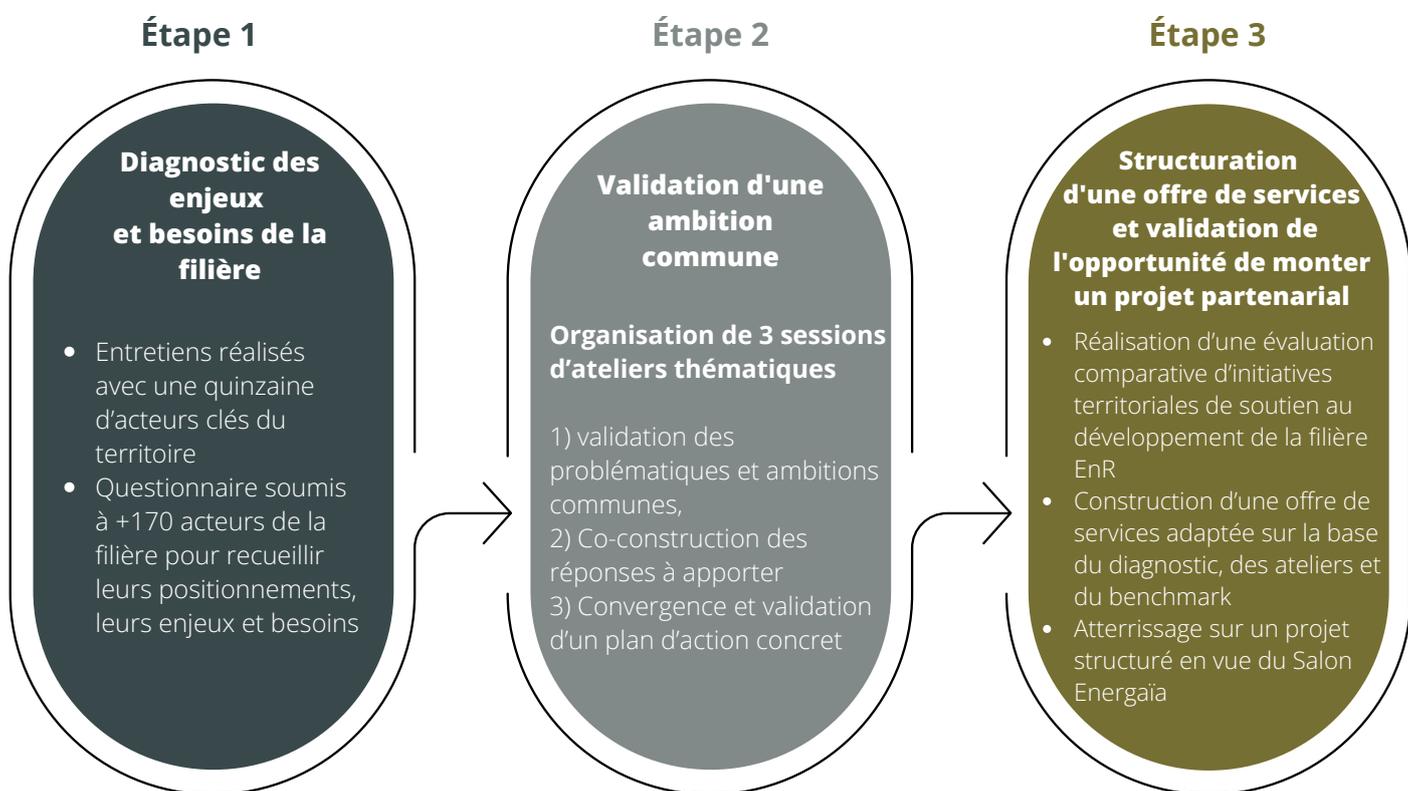
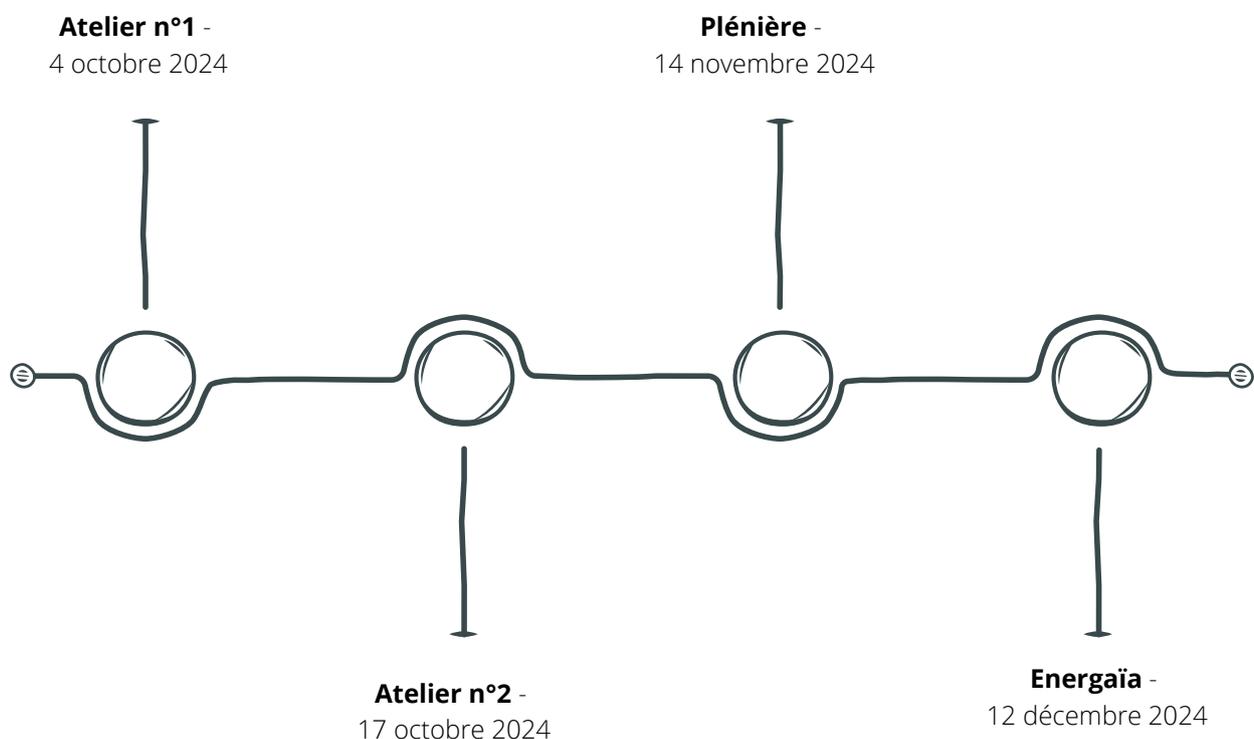
Après avoir vu naître les entreprises pionnières de la filière il y a trente ans, la Métropole revendique aujourd'hui la présence de plusieurs sièges de groupes majeurs sur leur marché (Enedis, Qair, EDF Renouvelables, Total Energies ou SLB). Les acteurs de cet écosystème, qui représente plus de 4 000 emplois directs sur notre territoire, **ont exprimé leur besoin de structuration et de fédération de la filière**, afin de faire face aux enjeux de croissance au niveau national et international.

En juin 2024, la Métropole a donc organisé **les premières rencontres EnR** à la Halle de l'Innovation, **première étape de cette dynamique** en cohérence avec ses engagements en matière de transition énergétique. **Toute la journée, plus d'une centaine d'acteurs économiques ont pu échanger.**



Le 20 juin dernier, plus d'une centaine d'acteurs de la filière était réunie à la Halle de l'Innovation de Montpellier autour de Michaël DELAFOSSÉ, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole (à gauche sur la photo), d'Isabelle TOUZARD, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la Transition écologique et solidaire, à la Biodiversité, à l'Énergie, à l'Agroécologie et à l'Alimentation (à droite sur la photo) et de Hind EMAD, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au Développement économique et numérique. Photo : Cécile Marson/Montpellier3M

Une démarche de clustérisation co-construite avec les acteurs de la filière



Des thématiques prioritaires identifiées lors des ateliers

3 grandes thématiques identifiées et 6 groupes de travail en 2025



Compétences, expertises, formation et attractivité

- Développer une offre de formations en adéquation avec les besoins d'aujourd'hui et de demain des entreprises de la filière
- Renforcer les liens entre les acteurs académiques et les entreprises des filières EnR
- Favoriser l'attractivité des métiers de la filière EnR

Condition de développement de la filière

- Faire de la Métropole de Montpellier un territoire exemplaire en matière de transition énergétique
- Agir sur les leviers politiques, administratifs et réglementaires pour faciliter les projets EnR
- Mettre en place des outils favorisant le développement local de la filière

Logique de filière, collaborations, partenariats

- Renforcer l'animation de l'écosystème EnR Territorial
- Affirmer et faire rayonner le Hub/Démonstrateur EnR montpellierain
- Structurer la logique de filière et développer des partenariats stratégiques à forte valeur ajoutée

UNE OFFRE DE SERVICES CONCRÈTE

Groupe de travail n°1 : Développer une offre de formations en adéquation avec les besoins des entreprises - Janvier 2025 (bi-mensuel)

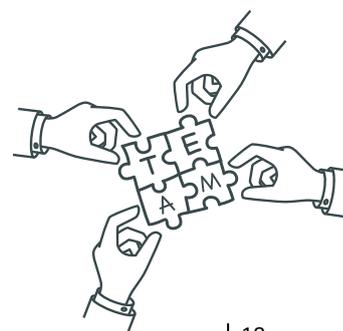
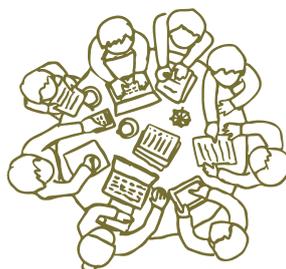
Groupe de travail n°2 : Renforcer les liens entre les acteurs académiques & les entreprises de la filière - Janvier 2025 (bi-mensuel)

Groupe de travail n°3 : Favoriser l'attractivité des métiers de la filière EnR et l'accès à l'innovation - Janvier 2025 (bi-mensuel)

Groupe de travail n°4 : Faire de la Métropole de Montpellier un territoire exemplaire en matière transition énergétique - Janvier 2025 (bi-mensuel)

Groupe de travail n°5 : Agir sur les leviers politico-administratifs et réglementaires pour faciliter les projets EnR - Janvier 2025 (bi-mensuel)

Groupe de travail n°6 : Rayonnement de la filière : Outils de communication - Janvier 2025 (bi-mensuel)



Henera, un incubateur dédié aux énergies décarbonées

Henera accompagne les jeunes entreprises innovantes (en phase de création ou créées après le 1er mars 2023) dans le domaine des énergies décarbonées (production, stockage, distribution, pilotage, etc.). Les projets sélectionnés bénéficient gratuitement d'un programme construit pendant 9 mois et dispensé par les groupes EDF et SLB et porté par le BIC de Montpellier.

La promotion 2024 :

La première promotion compte 4 projets accompagnés par Henera depuis juin 2024 :

- **CO2 Pulse** développe une plateforme digitale de décarbonation prédictive pour réduire les émissions de CO2 de la chaîne logistique.
- **e-Ethylène** conçoit des électrolyseurs pour produire de l'éthylène à partir des émissions de CO2 industriel.
- **Everwinds** développe la plateforme digitale pour donner une seconde vie rentable à tous les parcs éoliens.
- **Tellus AI** développe une nouvelle génération d'intelligence artificielle pour améliorer la prédiction climatique, réduire l'exposition aux risques climatiques, et contribuer à l'adaptation de nos sociétés aux changements climatiques.

Porté par le BIC de Montpellier, Henera est l'incubateur qui accompagne les jeunes entreprises innovantes dans le domaine des énergies décarbonées (production, stockage, distribution, pilotage, etc.).





UNE MÉTROPOLE EXEMPLAIRE



Depuis 2020, la Métropole et la Ville de Montpellier sont engagées en faveur du développement des énergies renouvelables avec pour ambition de développer la sobriété et la souveraineté énergétique du territoire.

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial solidaire (PCAETs), l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 en augmentant le recours aux énergies renouvelables (EnR) produites.

Le Plan Climat Air Énergie Territoire solidaire (PCAETs)

LES TROIS GRANDS OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

1

Atténuer l'impact du territoire métropolitain sur le climat en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre, majoritairement issues de la combustion d'énergies fossiles pour les transports routiers et le chauffage des bâtiments

2

Adapter le territoire métropolitain aux effets du réchauffement climatique, pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités aux risques climatiques (sécheresses, incendies, inondations...)

3

Améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions de polluants atmosphériques, ce qui constitue un enjeu de santé publique.

PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE TERRITORIAL SOLIDAIRE



**AGISSONS
ENSEMBLE
POUR LE
CLIMAT**



Montpellier engagée
pour la transition écologique et solidaire

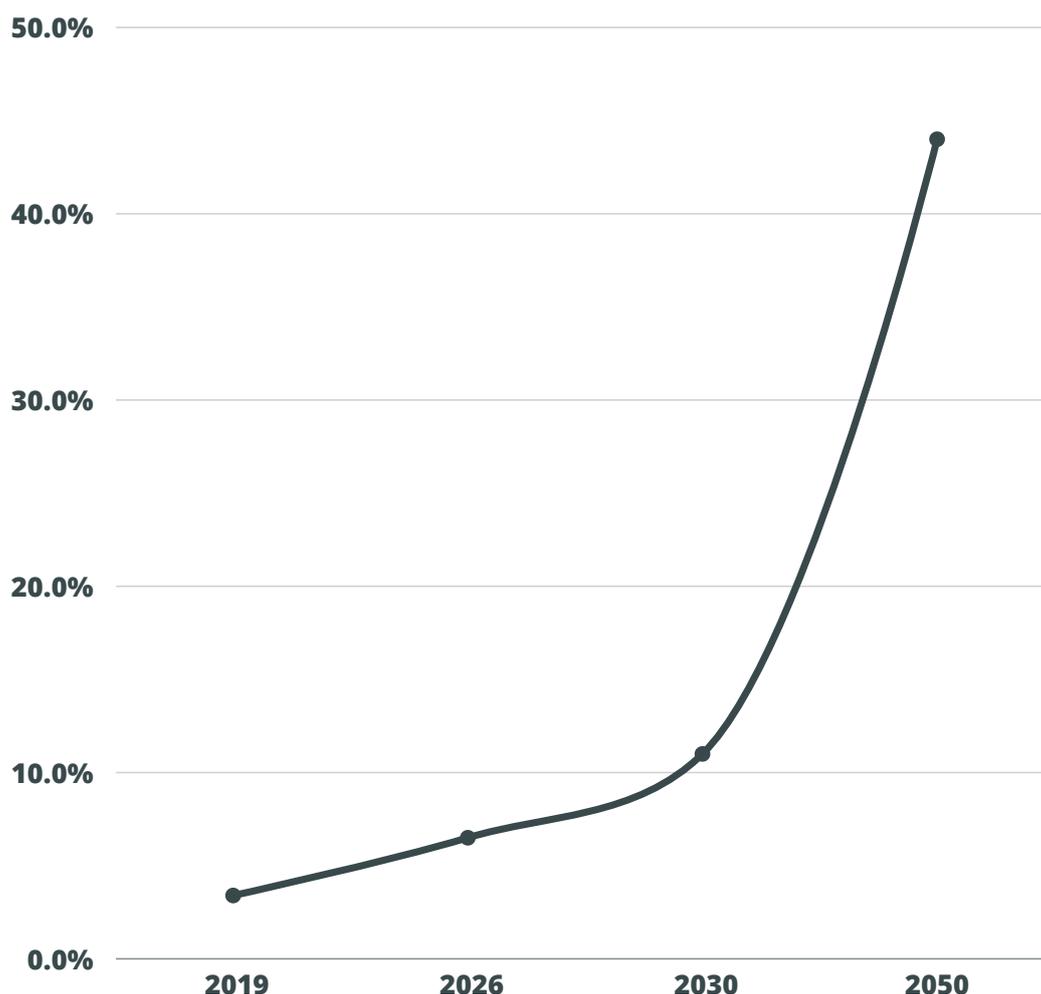
Le Schéma Directeur des Énergies

POUR UNE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOUVERAINE

Le Schéma directeur des Énergies (SDE) permet de planifier la production, la distribution et la consommation des énergies sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole. Cette déclinaison opérationnelle du PCAETs fixe les objectifs à l'horizon 2050. Plusieurs leviers d'actions ont ainsi été identifiés en matière d'énergie :

- l'accélération de la sobriété énergétique en agissant sur **les baisses de consommation dans l'habitat** grâce notamment à la rénovation de plus de 4500 par an et **dans les transports, en décarbonant la mobilité** et en favorisant les déplacements en transport en commun avec la mise en place de la gratuité depuis le 21 décembre 2023.
- le **développement des énergies renouvelables et de récupération**, en encourageant la production d'électricité photovoltaïque. La Métropole souhaite multiplier par 2 la part d'énergie renouvelable locale dans la consommation d'ici 2026 et d'atteindre 44% de cette part à l'horizon 2050.
- **le triplement du réseau de chaleur** existant sur le territoire : source d'économie et de confort durable pour les Montpelliérains grâce à la mutualisation des charges de fonctionnement et à l'approvisionnement à près de 70% en énergie locale et renouvelable constituée de biomasse locale, de biogaz issu des déchets, de chaleur de récupération et de solaire.

LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES PRODUITES LOCALEMENT SUR LE TERRITOIRE



Un plan solaire ambitieux à l'horizon 2050

Le Plan Montpellier Solaire 2050 présente les actions à mener, à la fois sur le patrimoine communal et métropolitain, mais surtout pour encourager les initiatives privées et publiques sur les 31 communes. Le but est de parvenir à cette augmentation très conséquente de la production solaire photovoltaïque dont le gisement est issu à 69% d'installations en toitures. Pour la production d'énergie photovoltaïque, la trajectoire du PCAET devrait passer par 144 GWh/an en 2026, 219 GWh/an en 2030 et 1125 GWh/an en 2050 (contre 54 GWh/an en 2019).

Le cadastre solaire, un outil pour agir

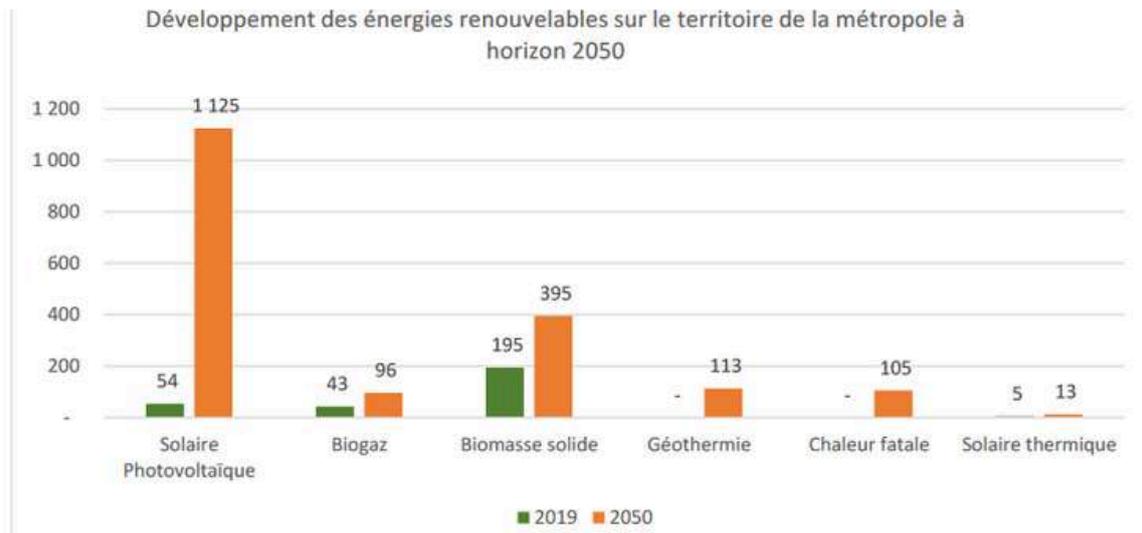
Montpellier Méditerranée Métropole a mis au point un cadastre solaire pour permettre aux habitants, aux entreprises comme aux collectivités d'identifier le potentiel solaire de la toiture de leur habitation ou de leur bâtiment et ainsi étudier la possibilité de produire de l'électricité ou de l'eau chaude avec la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou solaire thermique.



Le cadastre solaire est une cartographie à grande échelle du potentiel solaire d'un territoire. Il indique le rayonnement solaire sur l'ensemble des bâtiments et permet ainsi de connaître la rentabilité énergétique et économique de la pose de système solaire photovoltaïque ou thermique.

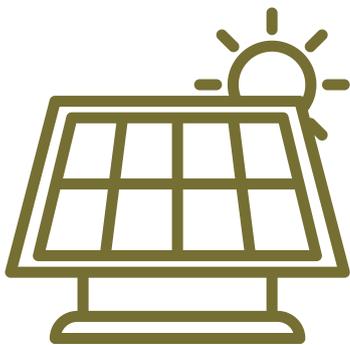
Un outil gratuit et simple d'utilisation. Chacun peut se rendre sur le site : <https://montpellier3m.cadastre-solaire.fr/>

Les chiffres-clés des énergies renouvelables



4500 Emplois directs en 2024 dans les EnR sur le territoire métropolitain, en forte évolution

+75% Nombre d'emplois dans la filière photovoltaïque entre 2021 et 2025



32 Sites métropolitains équipés en énergie renouvelable, dont :

18 En panneaux photovoltaïques

14 En autres EnR (chaudière bois, géothermie, cogénération...)

+ de 70% Part des énergies renouvelables dans le RCMF (Réseau Montpelliérain de Chaleur et de Froid)

+ de 60% Objectif 2026 du nombre de logements raccordés au RCMF

Notes.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONTACT PRESSE

Emma VEGA
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. **04 67 34 72 09 / 06 03 87 41 77**
emmanuelle.vega@montpellier.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

newsroom.montpellier3m.fr

